

CAHIERS DE LA
MÉDITERRANÉE

Cahiers de la Méditerranée

64 | 2002

Les enjeux de la métropolisation en Méditerranée

Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives

Robert Escallier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/68>
ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2002
Pagination : 1-21
ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Robert Escallier, « Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 64 | 2002, mis en ligne le 15 juin 2004, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/68>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives

Robert Escallier

- 1 Au début du vingt et unième siècle, plus des deux-tiers des populations de la région « Méditerranée-Monde arabe » résident en milieu urbain, 310 millions sur un total de 460 millions d'habitants. La plupart des pays ont achevé ou achèvent leur transition urbaine ; seuls quelques pays appartenant à la périphérie pauvre du monde arabe et à la péninsule balkanique ont des taux d'urbanisation encore inférieurs à 50%. Trois cent dix millions de citadins contre soixante-quinze millions quelques cinquante années auparavant, la progression est spectaculaire sinon ravageuse. Il s'agit d'une transformation radicale qui a concerné, avec des intensités variables, tous les pays. Sur la rive européenne de la Méditerranée, la population urbaine a gagné en un demi-siècle quelques 47 millions (soit le doublement de l'effectif).
- 2 Au Sud et à l'Est, le rythme d'accroissement est infiniment plus rapide et les gains, phénoménaux. L'effectif urbain, multiplié plus de huit fois, est passé d'environ 23 millions à plus de 210 millions. Or si les pays de la rive septentrionale ont éprouvé des difficultés à maîtriser et à réguler le flot urbain, que dire alors des pays des rives Sud et Est de la Méditerranée, moins bien pourvus financièrement, économiquement et techniquement et souffrant de l'anémie des institutions municipales, de la fragmentation institutionnelle ainsi que du manque de personnel qualifié ?
- 3 La distribution géographique des populations urbaines obéit à un double tropisme, un tropisme littoral qui caractérise particulièrement le monde arabe dont on a écrit qu'il était peuplé sur les marges, et un tropisme métropolitain. Dans un monde de vieilles civilisations urbaines qui a vu naître les « villes-états », le phénomène métropolitain est partie prenante de la vie sociale et politique, notamment dans les pays où le pouvoir est entre les mains d'un seul (prince, raïs, clan, parti) : « *la règle, c'est la ville du prince, souvent du calife, ville énorme : ou Bagdad ou Le Caire* », comme l'écrivait F. Braudel pour la période

moderne, dans les pays où l'Etat-moderne centralisateur s'est pensé et voulu longtemps au centre de toute structure organisationnelle.

- 4 Quel est le paysage métropolitain dans la région « Méditerranée-Monde arabe » ?
- 5 En 2000, sur les 150 villes-agglomérations du monde qui avaient dépassé le seuil des deux millions d'habitants, vingt appartenaient à la région « Méditerranée-Monde arabe », soit une proportion (14 %) supérieure au poids démographique des populations régionales dans le total de la population du monde, attestant de la pérennité du caractère majeur de l'urbanisation régionale, observé déjà par P. Bairoch (1985) : la surconcentration des populations dans les très grands centres urbains (Tableau 1).

Tableau 1 : Les grandes villes arabes et méditerranéennes (de plus de deux millions d'habitants) au tournant du vingt et unième siècle

	Population			T. de métropolis (1)	V1/V2 Ind. Jefferson	Densité au km ² (2)	P.U.B en MM \$ (1995)	P.U.B/h en \$ (1995)
	1950 en Mh	2000 en Mh	Coeff. Multiplicateur					
Mégapoles :								
Le Caire	2,50	11,6	4,65	17,05	3,6	24.066	12,88	1.111
Istanbul	1,03	10,1	9,80	15,15	3,3	3.665	51,3	5.235
Capitales d'Etats :								
Madrid	1,65	4,7	2,80	11,9	1,2	2.616	81,1	17.234
ar.Riyadh	0,06	4,5	72,70	21,4	1,4	2.812	23,9	5.311
Baghdad	0,50	4,0	8,10	17,2	n.d	5.545	6,0	1.481
Athènes	1,30	3,2	2,45	30,5	5,0	4.438	30,5	9.531
Ankara	0,29	3,1	10,70	4,7	-	3.090	9,5	3.064
Rome	1,60	2,8	1,75	4,85	-	1.685	57,7	20.607
Damas	0,33	2,6	7,90	16,25	1,6	4.000	2,5	961
Alger	0,50	2,7	5,40	8,45	3,1	2.758	3,8	1.407
Amman	0,13	2,4	18,80	47,1	-	2.450	3,3	1.347
Tunis	0,50	2,1	4,20	22,10	3,5	n.d.	n.d	n.d.
					-			
Métrop.écon. :								
Barcelone	1,45	4,0	2,75	10,15	-	2.824	67,6	16.900
Milan	1,25	3,8	3,05	6,6	1,3	2.267	101,3	26.658
Casablanca	0,65	3,2	4,90	11,35	2,3	1.975	4,7	1.469
Alexandrie	1,03	3,2	3,10	4,6	-	9.907	3,0	937
Jeddah	0,04	3,2	80,0	15,2	-	2.617	17,2	5.376
Naples	1,00	3,0	3,05	5,3	-	3.290	41,1	12.812
Izmir	0,23	2,2	9,50	3,3	-	2.750	11,8	5.363
Tel Aviv-Jaffa	0,50	2,0	3,50	33,10	3,4	n.d.	n.d.	n.d.

(Sources : Géopolis 2000. Taux de métropolisation, valeur du rapport : population de la ville de rang 1 sur la population totale (en %). Densité au km², calculée comme la valeur du rapport de la population de la ville sur la superficie de celle-ci)

- 6 Deux très grandes villes, Le Caire et Istanbul, ont rang de mégapole. Les autres grands centres (dix-huit) dominent et contrôlent les territoires d'une douzaine de pays. L'histoire récente et la géographie font que, dans cette aire qui a donné naissance aux « villes-états », plus de la moitié des pays, il est vrai de faible poids démographique, sont dépourvus de grande ville. La césure entre pays de très grandes villes et pays qui n'en possèdent pas, demeure certainement forcée ou arbitraire quand on sait le poids d'un

Beyrouth dans l'espace libanais et proche-oriental ou de Tripoli dans l'espace libyen. Six des grandes agglomérations se situent sur la « rive septentrionale » (Espagne, Italie, Grèce), quatorze, sur les « rives Sud et Est » de la Méditerranée et du Monde arabe, Bagdad, Riyadh et Jeddah, hors du cadre strictement méditerranéen.

- 7 Le classement hiérarchique des villes évolue en fonction de la variable considérée. Au plan démographique, les villes les plus grandes comme les villes les plus dynamiques appartiennent au monde arabe et turc ; cinq des huit villes les plus peuplées dont les deux mégalopoles. La moins dynamique des grandes villes du Sud et de l'Est : Alexandrie, croît à un rythme moyen supérieur à la plus dynamique des métropoles de la Méditerranée européenne : Milan. Au plan économique le fossé entre le Nord et le Sud est encore plus prononcé. Les centres européens, y compris Naples et Athènes pourtant en difficulté, sont les plus riches et les plus productifs (par habitant) ; le P.U.B par habitant est près de deux fois plus élevé dans la ville la plus « pauvre » du monde méditerranéen européen (Athènes) que dans les agglomérations les plus « riches » du monde arabo-turc : Izmir, Istanbul, Riyadh ou Jeddah (Tab1. Colonne 9).
- 8 A l'échelle de la région « Méditerranée-Monde arabe », le partage des fonctions essentielles et stratégiques entre les villes à fonction de capitale politique et économique et les métropoles économiques (internationales, nationales et régionales) sans fonction politique est relativement équilibré. Neuf métropoles économiques rassemblent 35 millions d'habitants et enregistrent un P.U.B cumulé d'environ 298 milliards de dollars en 1995, tandis que les onze villes capitales comptent pour 44 millions d'habitants et pour 231 MM \$ en P.U.B cumulé. Quatre des métropoles économiques : Milan, Istanbul, Casablanca et Tel Aviv se placent au sommet de la hiérarchie urbaine. En Méditerranée, les villes dont la réussite est établie sur l'économique et le rôle d'interface entre le système-monde et le territoire national sont, pour plusieurs d'entre elles, des organismes portuaires d'intérêt national : Barcelone, Casablanca, Istanbul, Alexandrie, Naples et Izmir.
- 9 Les très grandes villes, métropoles économiques et/ou politiques de premier rang, concentrent pouvoirs, richesses et fonctions majeures qui leur permettent d'asseoir leur emprise quasi-totale sur le territoire national. Cette domination s'exerce selon des intensités variables. On peut distinguer entre la domination exclusive sinon écrasante exercée par Athènes, Le Caire, Tunis, Tel Aviv, Istanbul et Alger, et celle plus atténuée, incomplète ou contrariée dans les cas de Casablanca, de Damas, de Riyadh, de Madrid et de Milan (Tableau 1, colonne 6, indice de Jefferson).
- 10 La situation athénienne est symptomatique de la puissance d'un lieu confisquant toutes les fonctions de niveau supérieur : capitale politique et métropole économique, centre de production et de consommation, Athènes joue de plus en plus sur les échanges et les connexions avec le réseau des métropoles-monde gagnant de nouveaux avantages et solidarités (G. Burgel, 2000). L'espace urbain qui s'étale sur tout le bassin de l'Attique comme pâte dans le moule est témoin de cette hypertrophie dévorante.
- 11 Tel Aviv-Jaffa et Tunis sont dans des situations de domination économique et de centralité métropolitaine comparables regroupant les fonctions stratégiques, adaptées au projet de globalisation/métropolisation. Elles éprouvent des difficultés à s'affirmer comme métropoles de rang international, la première en raison d'un contexte géopolitique défavorable à l'établissement de relations économiques régionales pérennes et complémentaires, la seconde du fait d'une base industrielle incomplète et relativement

fragile, ainsi que d'une centralité hésitante : il est urgent d'élaborer et de mettre en œuvre un véritable plan de mise à niveau du centre de Tunis à partir d'une vision claire de son devenir fonctionnel et de ses contraintes spatiales (MEAT-DGAT, 1997).

- 12 Alger est dans une position décalée, manifeste d'un temps socio-spatial révolu, celui de l'Etat omnipotent et providence, contrôlant tous les champs d'activité (économique, sociale), lorsque, métropole polyfonctionnelle, elle présidait à la construction d'un équilibre territorial introverti. Si elle s'ouvre à l'international de façon quelque peu « volontariste », demeure l'hésitation à trancher entre l'ancrage dans le monde valorisant son identité méditerranéenne, sa « méditerranéité » qu'exprime M. Safar-Zitoun (2000), lorsqu'il écrit qu'Alger « *semble traîner aussi depuis lors comme les regrets d'une impossible réconciliation avec elle-même, avec son cosmopolitisme, son passé de gloire et de domination et l'image qu'il a laissée dans les mémoires* », et l'intégration de la métropole à l'environnement macro-culturel arabo-musulman et au domaine physique africain et arabe.
- 13 La puissance démo-économique et la domination des deux mégapoles ne souffrent d'aucune contestation de la centralité primale. Elles exercent une irrésistible attraction sur l'ensemble du territoire national qu'elles contrôlent, concentrant toutes les fonctions essentielles, à l'exception notable du politique pour la métropole des détroits, qui assurent leur connexion au marché-monde, y compris à travers les activités culturelles, technologiques et touristiques. L'internationalisation précoce de l'économie turque, engagée dès la fin des années 1970, et résolue, a renforcé la primauté incontestable d'Istanbul au détriment d'Ankara. Istanbul et dans une moindre mesure Le Caire travaillent à l'amélioration de leur image et à un meilleur positionnement dans la hiérarchie des villes du monde.
- 14 La domination « atténuée » de Casablanca relève sans doute plus du virtuel ou de l'artefact que de la réalité proprement géo-économique et territoriale. Casablanca est la tête, le coffre, l'atelier, le cœur de la conurbation atlantique n'ayant laissé sur sa « marge centrale » que la fonction politique et administrative (et diplomatique) : Rabat désormais située à moins d'une heure de l'hypercentre, par autoroute ou par rail. L'aire métropolitaine Casablanca-Mohammedia-Rabat (Salé-Kénitra) avec plus de cinq millions d'habitants relègue très loin « les capitales régionales » de Fès, de Marrakech, de Tanger ou d'Agadir-Inezzane.
- 15 La prédominance mesurée de Damas est le produit à la fois du dynamisme économique alépin, de la fonction de capitale d'un état centralisateur ayant choisi un mode de développement « autocentré », privilégiant pour des raisons sécuritaires et politiques la voie « socialisante » (de l'économie administrée), et tout autant du défaut d'insertion de l'économie syrienne au marché mondial induisant la faible connexion de la capitale aux réseaux-monde comme le souligne le caractère étriqué du C.B.D (Central Business District). La montée en puissance de Riyadh va de pair avec la volonté des autorités d'intégrer leur ville dans le réseau des villes internationales ; en témoignent les investissements massifs consacrés à la mise aux normes des outils et des techniques de l'internationalisation, aux réalisations monumentales de prestige.
- 16 Quant aux dominations raisonnées de Madrid et de Milan, elles résultent de l'histoire et de la densité économique de territoires suffisamment puissants pour accepter le fonctionnement de plusieurs pôles métropolitains rattachés au réseau des métropoles du monde. Milan est la capitale économique et financière de l'Italie, métropole européenne et industrielle ; elle doit à la fois justifier sa prédominance et composer avec la centralisation des affaires politiques dans la capitale romaine. Avec Barcelone, Madrid et

Milan font partie des villes les plus productives du monde et écrasent de leur puissance et de leur richesse les autres métropoles des rives Sud et Est de la Méditerranée (Tab.1 colonne 8).

- 17 Les très grandes villes de la région « Méditerranée-Monde arabe » placées à un rang inférieur de la hiérarchie urbaine offrent des profils très contrastés. Rome, capitale de la chrétienté, centre touristique et culturel majeur, « mégapole patrimoniale » (C. Brice, 2000), capitale retrouvée de l'Etat italien, est une ville mondiale (incomplète) incontestable. Barcelone, métropole méditerranéenne, recherche, tout en tournant le dos à l'Espagne, une meilleure intégration à l'Union Européenne afin d'assurer l'ancrage optimal dans l'international.
- 18 Les autres villes ressortissent du groupe des « métropoles régionales » décrites comme de puissants carrefours de circulation, « cités commerçantes et artisanales aux bourgeoisies marchandes étoffées et actives ... généralement de grands centres industriels » (P. Signoles, 2000). Naples, Alexandrie et Izmir (l'ancienne Smyrne) aux passés prestigieux, malgré leur taille et leur dynamisme, appartiennent aux villes qui maintiennent difficilement leur emprise (plus ou moins affirmée) sur leur domaine régional, portion de territoire national plus ou moins étendue. Elles y parviennent en étant des pôles de gestion territoriale, des relais administratifs puissants bénéficiant de la présence de directions régionales des sociétés et organismes bancaires, et des centres dotés de tous les équipements et infrastructures....
- 19 Naples, métropole internationale déchue, qui fut la deuxième ville d'Europe au dix-huitième siècle et un foyer culturel exceptionnellement actif, ce dont témoigne le riche patrimoine hérité, peine à se situer dans le mouvement de reclassement fonctionnel : faiblesse des activités informatiques, des centres de recherche-développement et des services aux entreprises, soit un retard de un à dix vis-à-vis de Rome et de un à vingt-cinq avec Milan.
- 20 Les ports d'Izmir et d'Alexandrie assurent leur rôle traditionnel d'interface entre l'espace national et le marché-monde, mais ils sont essentiellement en état de réaction vis-à-vis des modernisations successives de l'économie nationale. Izmir, capitale de la façade égéenne turque, s'adosse à la puissance agricole anatolienne en cours d'intensification et de diversification, d'où elle tire son dynamisme, tandis qu'Alexandrie, malgré le tourisme intérieur, l'industrie et les services, subit l'hégémonie cairote et la vacuité du tissu économique d'une Egypte souffreteuse, et dès lors elle ne cesse de décliner.
- 21 Vers 1950, à l'aube des Indépendances au Sud et de la construction des Etats-Nations modernes au Sud et à l'Est, à la veille de la mise en route de solidarités économiques entre les pays fondateurs de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.), les vingt plus grandes villes de la région rassemblaient environ dix-sept millions de personnes (une seule : Le Caire, avait plus de deux millions d'habitants).
- 22 Un demi-siècle plus tard, ce sont entre 78 et 79 millions qui se pressent dans les centres multimillionnaires, représentant 17% de la population totale (et plus du quart de la population urbaine) contre 9,3% une cinquantaine d'années auparavant. Le processus de contraction et de concentration du peuplement s'est sensiblement accentué. Une fraction notable des populations méditerranéennes et arabes vit dans quelques très grands centres et aires urbaines. Ceci n'a pas cessé de peser sur la vie politique, économique et sociale des pays méditerranéens.

II -

- 23 La métropole, « ville-mère », a été définie comme une grande ville, plus dense et plus puissante, plus industrielle, plus commerciale et plus financière, plus diversifiée et plus complexe, plus insérée dans les réseaux-monde et plus dominatrice qu'une ville ordinaire. Une grande ville dotée de fonctions essentielles de décision, de direction et de pouvoir (création, information,...) exerçant son emprise sur de vastes territoires et, pour les centres les plus puissants, bien au-delà des territoires nationaux.
- 24 L'accumulation des fonctions supérieures, internationales, stratégiques, financières, de recherches et d'informations se réalise dans les pôles, nœuds de communication et d'information, points d'appui et de diffusion de l'économie mondialisée. Elle ne se produit pas nécessairement et mécaniquement dans de très grandes villes. Dans l'espace méditerranéen proche-oriental, la capitale libanaise a démontré des capacités de rayonnement et de connexions internationales bien supérieures à celles d'autres cités plus importantes démographiquement et politiquement. A l'inverse, la mégalopole cairote, la plus grande ville du monde arabe et méditerranéen, « la mère du monde » surnommée ainsi par Ibn Khaldoun, appauvrie - elle n'apparaît qu'au dixième rang quant à la valeur du P.U.B et au seizième quant à la richesse par habitant... sur dix-huit (Tab.1) - et percluse de dysfonctionnements éprouve des difficultés à se situer au niveau mondial.
- 25 Mais on sait aussi que la concentration et la diversité des activités de production, de service, de recherche et de développement..., induisent l'agglomération des capitaux, des firmes, des grands équipements et des emplois, que la masse est facteur de polarisation, la taille signifiant, grâce à la diversité structurelle interne des activités et des ressources humaines, une plus grande capacité de développement, et du point de vue fonctionnel une position centrale où s'exercent les fonctions de commandement. La centralité, caractère discriminant, est l'atout majeur de la métropolisation. La grande ville n'assure pas obligatoirement toutes les fonctions de métropole qui font de celle-ci une cité de rang international. Pourtant, c'est bien dans les plus grandes villes que les conditions optimales de la métropolisation sont réunies, particulièrement dans les territoires de plus faible densité de production et d'inégal développement régional.
- 26 Quelle est la nature, quel est le rythme, quelles sont les étapes du processus de métropolisation en région Méditerranée ? Il faut distinguer plusieurs étapes significatives de temps économiques différents, celui de l'industrialisation et celui des échanges et services, de modes d'organisation socio-économique et territorial portés par des logiques politiques opposées, celui de l'Etat dominateur s'appuyant sur un secteur public fort et centré sur le territoire national « protégé », et celui de l'ouverture (Infitâh), de la libéralisation, du retrait de l'Etat (relatif), de la promotion du marché et de l'international, des réseaux où la connectivité l'emporte sur la proximité ? Comment les changements économiques, techniques, organisationnels et de gestion, allant vers un degré de complexité fonctionnelle accrue, se traduisent-ils en nouveaux dynamismes et enjeux, prennent-ils formes en rupture avec les architectures anciennes ?
- 27 Dans son acception classique, la métropolisation décrit les mécanismes de concentration des populations, des fonctions et des pouvoirs de commandement, favorables aux plus grands centres urbains. Dans la plupart des pays méditerranéens et arabes, le mécanisme de gauchissement des systèmes urbains au bénéfice de la ville de premier rang a fonctionné très efficacement durant la phase de construction de l'Etat-Nation moderne et d'affirmation du rôle central de l'Etat. La ville capitale, siège du pouvoir politique et administratif, des ministères et de tous les grands services publics nationaux, des

représentations diplomatiques et des délégations d'institutions internationales, fût la grande bénéficiaire. Le mécanisme est plus accentué encore dans les Etats de construction récente, où la gestion des territoires est fortement centralisée en raison de la méfiance des nouveaux responsables à l'égard de tout régionalisme comme en atteste le processus d'homogénéisation spatiale réalisé à travers la densification des trames administratives..., où l'autoritarisme est la marque des nouveaux pouvoirs en quête de légitimité (Algérie, Syrie...).

- 28 Dans le cadre d'une économie « administrée », la proximité du pouvoir politique focalise tous les instruments de commandement de l'économie nationale : les sièges sociaux des firmes nationales, les institutions bancaires, la tête des réseaux commerciaux, les services spécialisés..., le pouvoir financier, l'investissement industriel, la fonction commerciale, la vie culturelle. Par effet d'accumulation des pouvoirs et des richesses, la capitale acquiert une supériorité qui assure sa domination et son attractivité sur tout le territoire national comme le souligne la distribution des flux migratoires.
- 29 La ville capitale, principal terminus migratoire, fait preuve alors d'un puissant dynamisme démo-géographique qui contraste avec l'atonie des centres intermédiaires régionaux en partie délaissés (R. Escallier, dir. 1995). L'association entre pouvoir politique et pouvoir économique a fécondé la montée irrésistible des capitales arabes au sein des territoires nationaux du Caire, de Riyadh, de Baghdad, de Damas, d'Alger, d'Amman et de Tunis et à une autre échelle de Tripoli ou même de Beyrouth, comme hier sur la rive Nord, en faveur d'Athènes, de Madrid ou même de Rome. La dissociation géographique entre pouvoir politique, la fonction de capitale, et pouvoir économique, la fonction financière, de production et de services, ne concerne qu'un nombre limité de pays et encore pour plusieurs a-t-elle été forcée pour des raisons strictement politiques ou symboliques.
- 30 Durant cette phase, la logique organisationnelle et territoriale, quand bien même était observé un ralentissement de la croissance démographique comme au Caire, à Tunis ou à Alger, dû à l'épuisement de l'exode rural, à la transition de la fécondité ou au simple effet de masse, fait que jamais l'amoindrissement de la densité économique et du pouvoir directionnel des villes primales ne fut constaté au niveau national. La métropole est bien le pivot de l'organisation du territoire qu'elle domine, dans la plupart des cas, de façon exclusive. Polyfonctionnelle, elle est monocentrique et fonctionne à l'aide de relais hiérarchisés qui la représentent à tous les niveaux de l'échelle spatiale. La centralité primatale garantit une structure ordonnée et hiérarchisée, et préside au moins théoriquement à un équilibre territorial relativement favorable ...
- 31 Jusqu'aux années 1980, ce modèle d'organisation et de fonctionnement économique et socio-spatial n'est guère contesté dans la plupart des pays, particulièrement dans les P.S.E.M. (Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée) et dans la péninsule arabe. L'intégration des pays sud-européens à la Communauté Economique Européenne (C.E.E) accélère la modernisation des économies, tirées vers le haut. Dans les P.S.E.M, le temps est celui de l'adoption de nouvelles politiques économiques : les Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S) comportant des mesures favorables à l'assainissement des budgets publics (dont on connaît les effets sociaux en matière de pauvreté, d'exclusion...), au désengagement de l'Etat, à la libéralisation de l'économie, à la privatisation des entreprises publiques et à l'ouverture au marché-monde. Il s'agit de sortir du « périmètre » (national), de se confronter aux autres.

- 32 L'internationalisation des économies et des échanges met en œuvre de nouvelles forces et dynamiques. Celles-ci sont portées par les changements techniques multifaces et par les processus d'innovation. De nouvelles fonctions l'emportent sur les fonctions « classiques » de direction et de production. Au total, les changements dans les secteurs de la production, les gains de compétences en matière de technologie, de gestion et d'organisation, l'acquisition de nouvelles fonctions liées aux mécanismes de l'information et de la communication... accentuent le processus de tertiarisation des économies.
- 33 La nouvelle logique économique impose une autre rationalité spatiale correspondant à la mise en place d'un nouvel ordre organisationnel, tendance lourde de la structuration territoriale du monde. La mondialisation donne sens à une métropolisation d'un nouveau type, qui est fondamentalement le processus de territorialisation de la globalisation. Bien sûr, l'enclenchement du processus survient dans la région « Méditerranée-Monde arabe » de façon décalée (tant chronologiquement que géographiquement) et incomplète vis-à-vis des espaces moteurs de l'économie-monde, en raison des retards, de l'impréparation ou de l'inaptitude des espaces productifs (en attente de mise à niveau ...), du fait des échecs des politiques économiques et sociales, et de la faiblesse des cadres juridiques et institutionnels, autant d'aspects et de caractères défavorables aux mouvements de capitaux.
- 34 Les I.D.E (Investissements Directs à l'Etranger) pèsent sur le processus de métropolisation en favorisant les regroupements d'entreprises de services, de conseils... nécessaires à la production mondialisée. Ceux-ci se réalisent dans les espaces métropolitains bénéficiant d'avantages divers : connexion, qualification, proximité, qualité de place..., qui sont plus déterminants que les coûts et les contraintes de la congestion urbaine. Un exemple des I.D.E participant activement au processus de polarisation favorable aux régions urbaines les plus avancées et les plus riches est donné par l'Espagne. Madrid (40 %) et Barcelone (30 %) ont reçu plus des deux tiers des flux de capitaux ce qui leur procure d'indéniables avantages comparatifs. Par contre, les pays fragilisés par la crise économique, les incertitudes politiques, le caractère négatif des représentations concernant la sécurité, le contexte socio-culturel sont tenus à l'écart des flux.
- 35 La nouvelle métropolisation, ce concept exprime le mouvement de concentration des fonctions et des emplois les plus stratégiques dans les lieux les plus aptes à rassembler les moyens les mieux adaptés au processus de globalisation économique et de mondialisation des marchés. On observe que seuls les espaces qui bénéficient d'avantages comparatifs sont ceux qui s'organisent à partir des grandes villes. Ces lieux offrent les possibilités optimales d'insertion dans l'économie monde et ne peuvent concerner que des villes dont les structures économiques sont d'un niveau supérieur de complexification et dont le site, c'est-à-dire l'environnement politique, géographique, social et culturel est favorable et détient, de fait, un rôle déterminant. Ici jouent la valeur de la place et la « qualité urbaine ». Le processus de différenciation, inhérent à la mondialisation et observé à l'échelle macro-géographique, se reproduit au plan régional.
- 36 De fait, jamais sans doute la distance séparant les villes placées à la tête des régions urbaines denses, fortes et connectées aux réseaux-monde (Athènes, Madrid, Istanbul, Le Caire, Tunis ou Casablanca), des villes intermédiaires régionales (Salonique, Valence, Turin ou Izmir, Sfax, Fès) n'aura été aussi grande. Dès lors peut-on s'interroger sur le rôle de l'Etat en matière d'aménagement du territoire, sur l'efficacité des politiques d'aménagement régional.

- 37 L'ouverture des métropoles sur un horizon lointain, sur l'international, leur insertion dans un marché global font qu'elles n'entretiennent plus avec le territoire national, avec les hiérarchies verticales établies, les mêmes rapports qu'auparavant, du temps de l'Etat omnipotent et fort. Lorsque le référent principal devient le marché-monde, s'opère le passage d'une construction verticale à une autre horizontale en réseau, manifestant des effets de rupture avec le territoire national, ce que M. Roncayolo exprime sous la forme du conflit entre « le périmètre et l'archipel », reprenant l'heureuse formule de F. Braudel évoquant « les territoires d'archipel. »
- 38 L'extériorisation des cités-mères n'est pas un fait nouveau dans la région « Méditerranée-Monde arabe ». Les travaux d'histoire urbaine nous le rappellent. Une géographie commerciale y fonda une géographie urbaine originale. Les grandes cités maritimes vécurent du grand commerce international, à la tête de réseaux jalonnés de villes-étapes..., réseaux qui perdurèrent bien au-delà du temps, du déclin économique. Les choses ayant radicalement changé, la Méditerranée autrefois « monde » n'est plus qu'une périphérie délaissée quoique visitée (les rivages nord principalement).
- 39 Dans le contexte général actuel, marqué par la non-complémentarité des économies régionales (à l'exception des Etats membres de l'Union Européenne) qu'illustrent la faiblesse et la fragilité des relations commerciales dans le monde arabo-turc, et le défaut d'une base territoriale forte sur laquelle prendre appui, l'internationalisation ne résulte pas d'une dynamique interne propre initiatrice de réseaux. La mondialisation est un processus subi, ce qui n'a pas manqué d'accroître la dépendance et la fragilité d'économies rentières fondamentalement plus que productives.
- 40 La question posée est la suivante : la métropolisation active peut-elle prendre réellement corps dans un monde économiquement si faible qu'il n'est qu'un pâle acteur du système ? N'est-elle pas une métropolisation dépendante et incomplète ?
- 41 Au niveau mondial, avec la circulation de plus en plus libre des biens, des services et des informations (l'O.M.C. y travaille), fonctionne un mécanisme de sélection et de hiérarchisation des pôles du marché global ce qui signifie implicitement la mise à l'écart ou en marge, de ceux qui n'offrent pas d'avantages comparatifs. A quel niveau de compétitivité, à quelle place se situent les métropoles méditerranéennes et arabes sur la « toile-monde » ?
- 42 Nouvelle métropolisation et développement sont étroitement imbriqués. Les métropoles fortes, puissantes et actives à l'échelle monde réclament des territoires denses économiquement et socialement dans lesquels inscrire leur action, marquer leur positionnement et leur spécificité. Les fragilités de toute nature (y compris politiques et stratégiques), les dysfonctionnements économiques et géographiques... handicapent le développement métropolitain, comme ils entretiennent l'absence de développement des économies et des sociétés nationales, les choses étant liées.
- 43 Qu'observe-t-on ? Aux franchises disparités de développement économique, technique, social et spatial entre la zone méditerranéenne rattachée à l'U.E et les autres « parties » de la région (à une autre échelle, entre les pays arabes peu peuplés et rentiers du pétrole, et les autres riches en hommes, mais dépourvus de richesses pétrolières) correspondent en parallèle, les contrastes majeurs et structurels entre les métropoles insérées dans des territoires dynamiques et denses, sensibles aux évolutions techno-industrielles du monde, et celles des pays en quête de développement et de sens.

- 44 Les premières bénéficient de la place et du rôle des Etats et de l'U.E dans les rapports de forces internationaux, tandis que les secondes supportent le processus de périphérisation (à l'échelle mondiale) des économies et des sociétés arabes, du Maghreb au Machrek, suite aux échecs des politiques économiques et des tentatives de coopération interrégionale, suite aux multiples fragilités politiques et géopolitiques et à l'inactivité de l'atout qui devrait être de première valeur : la proximité de l'U.E, pôle majeur de l'économie-monde. Les conférences euro-méditerranéennes dont on espérait encore jusqu'à hier qu'elles soient plus qu'un cadre de dialogue et de coopération et qu'elles se traduisent en un partenariat efficace et prometteur (Barcelone, novembre 1995) susceptible de promouvoir « une zone de sécurité et de prospérité » tombent dans un relatif anonymat coupable. L'instauration d'une Z.L.E pour 2010 et le comblement du fossé Nord-Sud relèvent de plus en plus de l'inassouvi et du phantasme. La région « Méditerranée-Monde arabe », à l'exception des pays de l'U.E, peine de plus en plus à se situer.
- 45 Ainsi la métropole algéroise ne peut être que l'émanation d'une Algérie meurtrie, hésitante, fragmentée, mal développée, en retard de modernisation économique et technique, en manque de pratiques démocratiques ... jusqu'au niveau de la gestion municipale et métropolitaine, et dès lors, même si les témoignages d'une quête de métropolitité sont forts notamment au plan architectural et équipementel, Alger ne parvient pas à se positionner dans le monde globalisé même aux plus bas niveaux de la hiérarchie des métropoles du monde et demeure jusqu'ici hors jeu.
- 46 Les difficultés d'adaptation des métropoles méditerranéennes et arabes à la mondialisation sont en effet multiples et variées.
- 47 Dans l'état actuel des connaissances, nous mesurons bien le degré de concentration métropolitaine pour chaque pays ; par contre, nous sommes loin de pouvoir comparer les diverses situations et apprécier le niveau de qualification des sites de la métropolisation. Celui-ci devrait être décrit à partir de l'identification des nouvelles fonctions (information-recherche ...) et des nouveaux secteurs d'activité (études-conseil et assistance, recherche et enseignement supérieur, commerce industriel, presse-édition ...), de l'évolution des activités centrales (activités financières : bourse de valeurs, secteur bancaire ...), du travail métropolitain (les nouveaux métiers, la mise aux normes internationales). Il soulève encore l'interrogation plurielle portant à la fois sur la valeur de l'interconnexion métropolitaine aux réseaux mondiaux (réseaux aériens, d'entreprises, télématique ...), sur le degré de polarisation des activités stratégiques liées à l'international, sur le poids des activités nouvelles et des emplois les plus qualifiés de chaque site
- 48 La mondialisation a des exigences qu'il est nécessaire de prendre en compte « pour en être », pour ne pas être définitivement lâché ou périphérisé. Tous les pays méditerranéens ont fait leur, l'objectif de féconder dans leurs propres structures territoriales les conditions d'enracinement de l'économie globale afin qu'elle se nourrisse du local tout en le transformant. Pour y parvenir, cela commence par la mise aux normes des régions métropolitaines (application des « standards » de l'international), nécessaire à leur connexion aux divers réseaux du monde, sachant que la connectivité est plus décisive que la proximité.
- 49 Toutes ont fait l'objet de multiples aménagements et ont acquis la plupart des outils techniques nécessaires : de l'aéroport international modernisé, du port aux zones technopolitaines, téléports, Palais des Congrès et Expositions... La qualité de leur

environnement a été bonifiée, mais rares sont celles ayant atteint le seuil optimal ; seules les plus riches ont pu faire face à l'énormité des coûts d'investissement qu'il implique, les autres miment plus qu'elles entrent en concurrence ... supportant difficilement les retards accumulés.

- 50 Si la mise aux normes logistiques, technologiques, juridiques est obligatoire, elle n'infère pas l'assurance de la promotion des zones métropolitaines concernées au rang de pôle même régional de la mondialisation. De fait, la globalisation met en valeur les spécificités territoriales comme moyen de créer des avantages comparatifs et en concurrence les systèmes de production territoriaux, lieu de la métropolisation. Or le nouveau système productif techno-industriel repose sur le paradigme que les ressources matérielles prennent de moins en moins d'importance au profit des ressources immatérielles : connaissance, organisation, créativité et représentation. La réussite des régions métropolitaines procède moins du niveau des coûts des facteurs de production que de la capacité d'innovation et d'adaptation au marché et à l'environnement technologique et culturel (le modèle barcelonais).
- 51 Les pays méditerranéens et arabes, à l'exception des pays de l'U.E. et d'Israël, sont mal pourvus et mal préparés à affronter le pari de la métropolisation. Nous ne rappellerons pas ici tous les retards, les manques, les insuffisances ou les inégalités dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la recherche - amélioration du système éducatif plus par la quantité que par la qualité de l'enseignement... et de la recherche dans le secteur des universités - dans les secteurs de la sécurité administrative et juridique.
- 52 Se posent les problèmes de l'autonomisation des métropoles, les problèmes liés à la délicate articulation entre pouvoir étatique et pouvoir régional ou local, entre le jeu des acteurs publics - héritiers de pratiques de surdétermination de l'économie par le politique - et celui des acteurs privés, les problèmes inhérents à l'ouverture politique et à la vie démocratique - le difficile combat pour un Etat impartial - sans oublier que peu de métropoles prennent appui sur des économies solides, dynamiques, diversifiées et productives, ce dont attestent la faiblesse générale de l'industrie manufacturière - faiblesse du tissu entrepreneurial, aucun pays n'a atteint le rang de N.P.I, Turquie comprise - et la pauvreté des nouveaux secteurs d'activités à haut niveau technologique.
- 53 On peut rappeler, après J.M. Miossec (2001), qu'aucun port des P.S.E.M (à l'exception de Malta freeport) est suffisamment compétitif et dynamique pour attirer les lignes régulières de porte-conteneurs, ou pour prétendre devenir un port d'éclatement (hub).
- 54 Dans ces conditions, le développement d'aires métropolitaines fortes, aux réelles capacités décisionnelles, impliquant la transformation du mode de fonctionnement des Etats et la création d'institutions métropolitaines - problème récurrent de l'ajustement de l'espace métropolitain avec une institution politique et administrative en charge de son organisation et de son fonctionnement - l'émergence de conditions favorables à l'instauration d'un marché professionnel qualifié et d'un milieu innovateur relèvent encore de la gageure dans la plupart des cas, y compris dans les deux mégapoles : Le Caire et Istanbul.
- 55 Une étude comparative et raisonnée des métropoles méditerranéennes prenant en compte les variables significatives de la métropolisation (mais l'étude reste à faire) montrerait sans équivoque qu'en définitive sur la toile des métropoles du monde, quatre villes dont deux, géographiquement « périphériques » font bonne figure : Milan, Madrid

et Barcelone qui se situent parmi les villes les plus productives du monde et Rome, ville mondiale, culturelle et culturelle¹.

- 56 La nouvelle métropolisation, processus d'accumulation en un nombre restreint de lieux dont on hésite encore quant à leur définition conceptuelle : agglomération urbaine, aire métropolitaine ou métropolisée, espace métropolitain (F. Ascher, 1999), ville-région..., de la richesse, du pouvoir, des fonctions polarisantes, de marché professionnel qualifié, ne pouvait pas laisser en l'état les sites urbains, les sociétés métropolitaines, leurs identités et bien sûr les formes d'organisation et les modes de gestion.
- 57 En ouvrant la ville au monde, la métropolisation met l'accent sur le réseau, l'ailleurs, la rencontre avec l'autre, elle fait sauter les barrières et pas seulement tarifaires, la référence proprement nationale..., elle provoque la rencontre du local avec le global, source de nombreuses interrogations et problèmes, promesses et incertitudes.
- 58 Partout, les transformations des espaces métropolitains furent spectaculaires ; bien sûr l'intensité du processus est fonction du degré d'ouverture à l'international et des modernisations techniques, ainsi que de la pression sociale. La première fut un changement d'échelle. Les territoires de la métropolisation intègrent, dans leur projet, des zones de plus en plus étendues. En attestent les réalisations infrastructurales : des voies autoroutières aux T.G.V reliant les principales composantes urbaines, les consommations d'espace disproportionnées suscitées par les fièvres spéculatives foncières et immobilières favorisant un étalement urbain insensé comme dans le cas stanbouliote où pourraient se loger plus de vingt-cinq millions de personnes selon la Chambre des planificateurs (cité par J.F Pérouse).
- 59 Les mobilités ordinaires des populations : navettes quotidiennes, mobilité de fin de semaine, résidentielle..., décrivent des espaces parcourus de plus en plus élargis ; dans la région du Grand Caire, la navette s'est ainsi substituée à la migration définitive. Les transformations des zones métropolitaines puissamment élargies, éparpillées donnent vie à un paysage urbain banalisé, flou et hétérogène. Ainsi furent décrits et analysés l'éclatement de la centralité – la transition du mono au polycentrisme source de complexification des structures urbaines –, les nouvelles polarités sociales et les fragmentations des territoires métropolitains qui renvoient au repli de populations sur des espaces appropriés, producteurs de nouvelles territorialités.
- 60 Qu'observe-t-on ? Au plus haut de la hiérarchie socio-spatiale se trouvent les « gated communities » ou les « ghettos de villas » (S. Yerasimos) pour les nouveaux riches et pour les propriétaires fortunés, installés dans les lieux les plus prestigieux, comme les hauts du Bosphore et les coteaux boisés proches de la mer Noire dans le cas stanbouliote ; au plus bas, les zones d'habitat sous-intégré sur lesquelles pèsent de multiples précarités, aux formes variées dont le bidonville et pas seulement à Casablanca. Dans l'entre-deux, l'habitat non réglementaire (ou illégal) est désormais la forme la plus banale et la plus utilisée ; l'illégalité produit un mode de production d'espace urbain efficace réduisant les coûts de viabilisation et d'équipement et procurant au système urbain une meilleure plasticité économique et sociale. Dans toutes les métropoles méditerranéennes, le mélange de formes hétérogènes existe, seules les proportions diffèrent.
- 61 Ces portions de villes, qu'elles soient décrites comme « modes de production et de vie » (F. Ascher, 1995), ou comme nouvelles territorialités urbaines, quartiers post-modernes, ces nouvelles formes de territorialisation au sens de nouvelles formes d'appropriation sociale, politique et symbolique de l'espace par des groupes définis (communautés),

soulèvent les questions complexes de la citoyenneté, de la citoyenneté et des échelles de celles-ci. Car, par effet miroir, la segmentarité socio-spatiale met en lumière tous les manques, les inégalités et les insuffisances ressentis dans leur vie ordinaire et quotidienne au travers des transports, des équipements, des services..., par les plus défavorisés et tout autant par les groupes sociaux en voie de déclin et de paupérisation relative : les classes moyennes (le noyau dur). Les besoins inassouvis en termes consuméristes, d'échange, de mobilité sociale..., nourrissent de multiples frustrations.

- 62 Dans les plus grandes villes, les difficultés de la citoyenneté sont une menace à la préservation du lien social... que beaucoup implicitement perçoivent comme rompu, légitimant ainsi les conduites déviantes de diverses natures. L'élargissement des inégalités sociales et spatiales atteste du déficit croissant de solidarité (K. Chater et R. Escallier, dir, 2001) accompagné de l'affaiblissement du sentiment d'appartenance à la même communauté de vie. Le processus, nous le savons, peut conduire jusqu'à l'éclatement du tout et à l'exclusion d'une fraction des citoyens. Cette dernière par compensation nourrit des solidarités différentes de repliement sur soi, c'est-à-dire des solidarités rétrécies au quartier. Or, la diversité des intérêts et des solidarités nuit à la reconnaissance et à l'expression de normes et règles communes intégrées par tous, au fonctionnement régulier de la cité. La citoyenneté peut ainsi devenir une notion floue, abstraite et inopérante ; dès lors le sentiment de dépossession s'exaspère et est en recherche de compensation dont on connaît les dérives sectaires, mafieuses et politiques.
- 63 Les grandes villes méditerranéennes et arabes n'ont pas échappé aux risques d'éclatement, aux désordres, aux discontinuités des tissus urbains, au défaut d'articulation, entre « les parties de ville ». A-t-on pour autant atteint le stade de la fragmentation socio-spatiale, de l'autonomie avancée des parties de villes ou « la vieille citoyenneté méditerranéenne » préserve-t-elle encore (pour combien de temps ?) une certaine unité socio-spatiale urbaine qui renvoie à l'identité de la cité et à l'expression de son appartenance ?
- 64 L'ambivalence des situations est grande. De nombreuses observations de terrain accréditent la thèse de la fragmentation et pas seulement dans les grandes villes des pays arabes et turcs en difficulté ; ainsi les contrastes, les divorces sociaux et spatiaux entre les « hauts », quartiers de villas des collines, et les « bas », zones d'H.L.M des fonds de vallée, de l'agglomération niçoise... D'autres analyses soulignent les proximités entre les quartiers, leur imbrication et même encore la mixité sociale de certains - mixité qui s'apparente souvent à la juxtaposition de micro-cellules urbaines plus ou moins complémentaires -. Elles infirment la fragmentation comme tendance dominante et définitive. On peut en effet remarquer les ambiguïtés des rôles de la mobilité résidentielle dans la cité - à la fois témoin de la mobilité sociale et aussi du processus ségrégatif en action -, de l'économie informelle, des pratiques illégales et spéculatives effectives « de haut en bas » comme le démontre la productivité élevée de la rente foncière et immobilière.
- 65 Dès lors il paraît vain de privilégier la perception d'une régulation des territoires urbains par les seules logiques de marché, comme hier par celles des administrations. La métropole ne peut plus être appréhendée comme un espace plus ou moins inerte uniquement dévolu à l'action de l'autorité publique - les administrations centrales et les collectivités territoriales -, ou au déploiement des activités productives.

- 66 La ville - l'aire métropolitaine - est actrice et réclame le développement de rapports étroits entre acteurs et intérêts sociaux, rapports régulés par des normes, des règles que l'action de l'autorité publique a charge de faire émerger et de diffuser, notamment par la médiation du sentiment d'appartenance commune.
- 67 La gouvernance urbaine met, en effet, l'accent sur la diversité des acteurs capables d'intervenir dans la gestion des affaires publiques et associés au processus de décision.
- 68 En Méditerranée métropolitaine, l'un des enjeux de la gouvernance est la reconstruction de l'unité sociale de la cité ainsi que celle d'une identité collective. Force est de reconnaître que la contestation du modèle de politique urbaine traditionnelle est très loin d'être également partagée par tous.

BIBLIOGRAPHIE

- ASCHER, F (1995) : *Metapolis ou l'avenir des villes*. Editions O.Jacob. Paris 346 pages.
- BAIROCH, P (1985) : *De Jericho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*. Arcades. Gallimard. NRF. Paris. 708 pages
- BURGEL, G (2000) : Athènes contemporaine : force du politique, puissance du social (pp.611-627) dans *Mégapoles méditerranéennes. Géographie rétrospective* (dir. C. NICOLET) ? Maisonneuve & Larose, MMSH et Ecole française de Rome. 1071 pages
- BRICE, C (2000) : Rome à la fin du XIX^e siècle : une mégapole patrimoniale (pp.360-375) dans *Mégapoles méditerranéennes. Géographie rétrospective* (dir. C. NICOLET) Maisonneuve & Larose, MMSH et Ecole française de Rome. 1071 pages
- CHATER, K et ESCALLIER, R , dir, (2001) : *Villes et solidarités en Méditerranée. Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 51 et 52 (169 et 161 pages) Nice. CID diffusion. Paris.
- ESCALLIER, R dir, (1995) : *Les villes intermédiaires en Méditerranée. Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 63 (211pages) Nice. CID diffusion. Paris.
- MEAT.DGAT (1997) : Schéma Directeur d'Aménagement du territoire national. Etude stratégique. Rapport de la 2^e phase : le SDATN :unité nationale et ouverture mondiale. Groupement DIRASSET. Groupe HUIT.IGIP. Tunis.
- MIOSSEC, J.-M. et ESCALLIER. R (2001) : Une mise à niveau difficile. dans *Le monde méditerranéen* (dir. BETHEMONT, J) SEDES, DIEM, N° 27. Paris 320 pages
- MORICONI-EBRARD. F (1994) : *GEOPOLIS. Pour comparer les villes du monde*. Paris Anthropos et GEOPOLIS : base de données actualisée.
- SAFAR ZITOUN, M (2000) : *Alger ou la recomposition d'une métropole*. La Pensée du midi (pp. 30-35)
- SIGNOLES, P (2000) : Monde Islamique dans *Les très grandes concentrations urbaines* (coord. P. BRUYELLE) SEDES. DIEM 26. (318 p.)

NOTES

1. - A titre strictement indicatif et référencié ainsi : GaWC Research Bulletin 5. 2002. Dans ses travaux d'inventaire des grandes villes du monde réalisé sur la base des « Aggregate scores for Accounting, Advertising, Banking and Law », P.J Taylor distingue quatre catégories : Full-service world cities, Major world cities, Minor world cities et Evidence of world cities formation. Seule Milan appartient à la première catégorie mais du deuxième niveau. Madrid fait partie de la catégorie des grandes cités majeures, mais de deuxième niveau. Rome, Barcelone et Istanbul sont répertoriées dans la catégorie des villes mondiales mineures, seule Rome est du deuxième niveau, Barcelone et Istanbul étant situées à un niveau inférieur.

RÉSUMÉS

Le monde méditerranéen et arabe, espace de vieilles civilisations urbaines, est riche d'une vingtaine de très grandes villes. Rares sont pourtant les villes fortes et productives, actrices de l'économie mondiale. Actives dans leur « périmètre national », la plupart des villes de premier rang, métropoles incomplètes, ont fait longtemps illusion. Avec l'ouverture au monde et avec la globalisation des marchés, la grande ville arabe et méditerranéenne peine à se situer sur la toile des villes du monde, à l'exception des métropoles de la Méditerranée européenne qui prennent appui sur de riches et denses territoires. De ces incertitudes naissent de nombreuses interrogations sur leur capacité à faire face aux multiples enjeux de la nouvelle métropolisation, enjeux économiques et enjeux sociaux qui touchent jusqu'au plus intime des sociétés : l'identité, la citoyenneté, soit une remise en cause de la citoyenneté classique méditerranéenne et arabe.

The Mediterranean and Arab world, arena of ancient urban civilization, is rich in cities : twenty or very large ones. Strong and productive cities however are rare, despite being actors in the world economy. Active within the perimeter of their national area, most of the first rank cities, incomplete métropoles, long gave this illusion. As the world opens up and markets become global, large Arab and Mediterranean cities find it hard to situate themselves in the web of world cities, with the exception of European Mediterranean métropoles which lean on their rich and dense territory. A certain number of questions arise from these uncertainties as to the capacity of these cities to face the many challenges of the new métropolisation ; economic stakes (challenges) and social stakes which touch even the most intimate part of societies : identity, citizenship, that is to say the Mediterranean and Arab classic citizenship.

AUTEUR

ROBERT ESCALLIER

C.M.M.C - U.N.S.A